



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE – COMITE DE QUARTIER LES MUSICIENS SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Présents :

Anne-Marie Delamare, Samer El Sokhon, Mireille Eustache, Isabelle Eustache, Yannick Le Goaëc, Jade-Lara Lesieur, Hugo Libiot

Ordre du jour :

- Préparation d'un événement pour valoriser le quartier des musiciens

Il est rappelé que le magazine de Fontenay de novembre valorisera l'ensemble des comités de quartiers et à ce titre seront mis en lien les 5 QR code renvoyant vers le nom de 5 rues de musicien (brève description du compositeur et extrait d'une œuvre connue).

Le quartier des musiciens comporte 12 rues de compositeurs mais il n'est pas possible d'apposer des QR codes sur les plaques des rues de résidences privées comme le parc St Cyr.

Après avoir réfléchi à une balade valorisant les balcons et les jardins dans le quartier des musiciens, il a été décidé de revenir à des actions plus simples nécessitant peu de délais et peu de budget. En effet en fin d'année il est difficile de valoriser les espaces verts et il est délicat compte tenu du coût de l'énergie de valoriser des illuminations.

Il est proposé de réaliser « la balade musicale du Père Noël » sous la forme suivante :

- A l'occasion du marché de Noël de Fontenay **le samedi 2 décembre** partir de la place de la mairie à 15h30/16h maximum pour effectuer une balade d'1 h environ afin d'échanger avec des habitants du quartier des musiciens
- un Père Noël en habit et des lutins en chapeaux verts (avec les enfants disponibles du conseil municipal des enfants)
- musique (soit quelques musiciens de l'école de musique et ou de personnes volontaires de notre entourage/ou des mini enceintes diffusant des chants de Noël)
- distribution de cartes de Noël ensemencées de graines permettant un plantage de fleurs sauvages au printemps ou d'herbes aromatiques : sur le recto de cette carte : « joyeuses fêtes de fin d'année » et au verso le nom de l'ensemble des rues des musiciens avec un lien vers le site internet de la ville là où l'on retrouvera les QR code des rues identifiées sur le domaine public.
- Distribution de papillotes aux enfants.
- Au retour sur le marché de Noël vers 17h remise de petits lots aux personnes qui nous auront accompagnés (soit cookie en accord avec Sandrine Vacher qui en vend, soit chocolat chaud, voir si les prestataires présents peuvent remettre un article, et/ou achat au Super U).

En cours d'année prochaine nous pourrions envisager d'imprimer des marques page avec le nom des rues des musiciens car la carte de Noël une fois utilisée ne pourra plus être conservée en tant que telle.

En résumé :

1) A voir avec les services de la mairie pour le budget :

- Faire faire des devis pour l'impression de 300 cartes ensemencées avec les inscriptions recto verso : (possibilité via des sites internet)
- devis pour acheter des petits lots à super U
- devis pour l'achat de l'habit du Pere Noël et des chapeaux de lutin
- devis pour des papillottes (5 kg)
- obtenir la liste des prestataires inscrits pour le marché de Noël pour les solliciter

2) réunir des musiciens (contact école de musique et ou via Hugo par la St Cyrienne)

Prochaines réunions :

le lundi 6 novembre à 20h30 (salle à déterminer)

le lundi 27 novembre à 20h30 (salle à déterminer) qui remplace la réunion initialement fixée au 4 décembre

Ordre du jour :

- poursuivre la préparation de la balade du 2 décembre : définir le parcours/décider qui fera le Père Noël/fixer les horaires/valider les lots
- derniers préparatifs de la balade du 2 décembre